

Abrogation de la loi

Personne ne peut ignorer la situation sociale dans laquelle nous sommes. Mais le gouvernement regarde ailleurs.

Ce gouvernement tente toujours d'imposer à la population cette réforme des retraites injuste et injustifiée, et continue d'employer des méthodes de dévoiement des institutions qui rendent cette réforme encore plus illégitime !

Il porte seul la responsabilité de cette situation sociale explosive.

L'argument principal serait celui de l'équilibre du système. Or, cet argument ne tient pas d'autant que diverses sources de financement autres, sont à même d'assurer l'équilibre dans la cadre du partage des richesses ou encore dans le cadre de l'égalité salariale femmes/hommes.

La seule réponse apportée est de faire payer les salariés du public, comme du privé, avec 2 ans fermes de travail en plus. **C'est NON !**

Depuis des semaines les organisations syndicales se mobilisent contre la réforme des retraites. Les mobilisations démontrent une conscience aiguë des salariés de ce qui se joue pour leur avenir, et des attaques récurrentes contre leurs acquis et leur niveau de vie, pour le seul bénéfice d'une minorité de ce monde.

Aussi, notre action reste constante, pour obtenir l'abrogation de cette réforme ! Et s'engage en même temps la demande de négociations immédiates pour la revalorisation indiciaire des rémunérations de l'ensemble de la grille, de C en A. Plus aucun échelon de la grille au niveau du SMIC. Pour **Force Ouvrière** le premier échelon du premier grade de catégorie C doit débiter à 120 % du SMIC, le premier échelon du premier grade de catégorie B doit débiter à 140 % du SMIC et le premier échelon du premier grade de catégorie A doit débiter à 160 % du SMIC.

Alors, Le 6 juin 2023, plus que jamais,

tous en grève et en manifestation pour obtenir l'abrogation de la loi retraite et pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.

64 ans c'est NON ! 43 annuités de cotisations c'est NON !